



A la rentrée 2021-2022

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE TENNIS

Ouverte à un groupe de 12 élèves scolarisés en 6ème/5ème et un groupe de 12 élèves de 4ème/3ème au collège Alfred Kastler de Merville-franceville plage

Club support : Académie de Tennis de Merville-Franceville plage

Mr Fiault Président

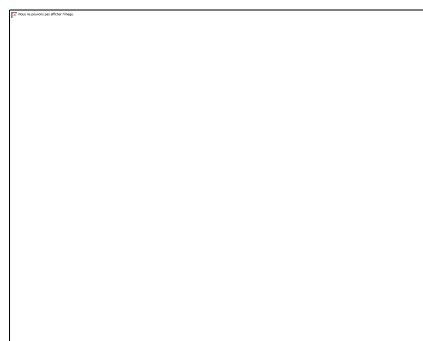
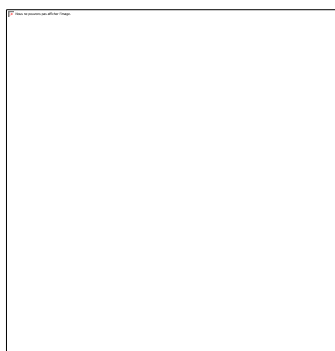
**Mme Montgermont Enseignante Eps
coordinatrice de la section sportive tennis**

Mr Morin Entraîneur brevet d'état

**Salle de tennis club : 3 place de la mairie 14810
Merville-Franceville plage**



**DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE TENNIS
COLLEGE ALFRED KASTLER
MERVILLE-FRANCEVILLE PLAGE**



**Académie tennis de Merville-Franceville
Comité du Calvados de Tennis
UNSS**

Fédération Française de Tennis

Section sportive tennis Collège Alfred Kastler Merville - Franceville plage

Finalités :

« Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection. Il contribue à leur épanouissement et à leur réussite scolaire ».

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION

▲ Déroulement et encadrement

Deux groupes de 6ème/5ème et de 4ème/3ème seront réalisés. Les élèves auront inclus dans leur emploi du temps 2x1h30 hebdomadaire d'entraînement soit 3h/semaine.

Les entraînements auront lieu à l'Académie de Tennis de Merville-Franceville plage encadré par un entraîneur Mr Morin, diplômé d'un brevet d'état (BEES2°) de Tennis et de Mme Montgermont, enseignante d'EPS . Les déplacements seront pris en charge par l'enseignant référent d'eps et/ou du breveté d'état de Tennis.

▲ Les cours d'EPS :

Les élèves devront être également assidus au cours d'EPS et devront respecter le règlement intérieur de l'établissement en matière de dispense. Aucune dérogation ne sera admise dans ce domaine.

« La pratique sportive dans le cadre des horaires de la section sportive ne peut en aucun cas se substituer à l'horaire obligatoire d'EPS mais vient le compléter » (charte des sections sportives scolaires, BO n°25 du 20 Juin 2002 et BO n°38 du 20 Octobre 2011 - Sections Sportives)

▲ Licences :

Chaque enfant de la section sportive devra se licencier à l'Association Sportive du Collège et à participer aux compétitions organisés dans ce cadre. Tout participant à la Section Sportive devra être également licencié au club de l'Académie de Merville de Tennis.

▲ Le suivi scolaire et éducatif :

Le professeur d'EPS coordinateur travaille en étroite collaboration avec l'éducateur référent et les professeurs principaux des classes concernées. Tout élève dont les résultats scolaires et sportifs ou le comportement seront insatisfaisants pourra être exclu de la section ; il pourra également être suspendu temporairement par décision du conseil de classe.

CONDITIONS D'ADMISSION / PROTOCOLE D'INSCRIPTION AUX TESTS D'ENTREE EN SECTION SPORTIVE TENNIS

Niveau scolaire : Tous les élèves qui sont scolarisés dans les classes de la 6ème à la 3ème à la rentrée prochaine peuvent présenter leur candidature en 2021-2022. Le niveau scolaire doit être suffisant pour suivre une scolarité normale et la section sportive en même temps.

Niveau sportif : Les joueurs pratiquant et possédant un potentiel sportif leur permettant d'envisager d'évoluer à un bon niveau sportif. **Licence obligatoire au club de l'Académie de Tennis de Merville et à jour pour l'année à venir lors de l'inscription définitive.**

1) Le dossier de candidature

Le dossier de candidature aux tests d'entrée en section sportive Tennis devra répondre aux conditions suivantes :

■ *être complet*

- fiche « renseignements généraux »
- fiche « renseignements scolaires »+ Annexes Les copies du livret de compétences pour les CM2 et/ou copies des bulletins et/ou relevés de notes des 2 trimestres (1er et 2ème) de l'année scolaire 2020/2021.
- fiche « renseignements sportifs »
- fiche « renseignements médicaux »+Annexes certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis.

■ *être renvoyé avant le*

par voie postale ou par courriel

- *Adresse du collège :*

- *Adresse mail :*

-Mme Montgermont, Enseignante d'EPS et coordinatrice de la section : celine.marion1@ac-caen.fr

Une pré-inscription à l'Académie de tennis de Merville vous sera demandée avant le Samedi 15 Mai 2021.Veuillez joindre Mr Morin Christophe au 06-34-25-99-83 ou par mail christophe-morin@orange.fr

Le « Dossier section sportive Tennis » est téléchargeable sur le site du collège ci-dessus.

2) Tests Sportifs

La convocation officielle pour les tests d'entrée vous sera envoyée par mail à l'adresse indiquée sur la fiche « renseignements généraux »(merci d'écrire lisiblement)

L'évaluation sportive aura lieu

L'évaluation sportive portera sur des tests techniques puis des matchs.

Le jury sera composé de Mr Morin Christophe (BEES 2ème degré Tennis) et de Mme Montgermont (enseignante d'EPS).

FICHE N° 1

« RENSEIGNEMENTS GENERAUX »

NOM et Prénom du candidat(e) : Garçon
Fille

Date de Naissance :

Lieu de Naissance :

Responsable Légal 1

Responsable légal 2

Nom-Prénom: Nom-Prénom :.....

Adresse postale: Adresse postale:.....

.....

Numéro de téléphone:Numéro de téléphone:.....

Adresse Mail *:Adresse Mail *:.....

(*Écrire l'adresse mail de façon très lisible - Convocation envoyée par mail)

Je soussigné.....représentant légal de
l'enfant.....

- demande son inscription sur la liste des candidats de la
section sportive Tennis.

L'autorise à participer aux épreuves d'évaluation sportives.

M'engage, en cas d'admission définitive, à son intégration dans cette structure pour une
année.

Fait à.....

Signature du responsable légal précédé de la
mention « lu et approuvé »

Le.....

FICHE N° 2

« RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES »

NOM et Prénom du

candidat(e) :

Date de Naissance : Lieu de

Naissance :

Classe actuelle:..... Régime envisagé: Demi-pensionnaire externe

Etablissement

actuel :

Commune de

l'établissement :

Nom du professeur

principal :

<i>Avis du professeur principal</i>	<i>TB</i>	<i>BIEN</i>	<i>MOYEN</i>	<i>INSUFFISANT</i>
<i>Résultats scolaires</i>				
<i>Attitude-Comportement</i>				
<i>Observations générales</i> <i>Avis du chef d'établissement</i>				
<i>Avis de la commission</i>	<i>Favorable</i>		<i>Défavorable</i>	

NB : Joindre obligatoirement les photocopies des bulletins scolaires du 1er et 2nd trimestre

Fait à : Signature du responsable scolaire :

Le :

FICHE 3

« RENSEIGNEMENTS SPORTIFS »

● Nom - Prénom :

● Date de naissance :

● As-tu déjà fait du tennis ? Oui / Non

● Pratiques-tu : en loisir / dans un club

● Pratiques-tu : occasionnellement 1 fois/sem 2fois/sem

● Es-tu licencié dans un club ? Oui Non

 Si oui ,lequel ?.....

 Depuis combien d'année ?.....

● A l'entraînement, avec quelles balles joues-tu ?

 Rouges Oranges vertes jaunes « dures »

● As-tu déjà joué en compétition ?

 Si oui, avec quelles balles ? Rouges Oranges vertes jaunes

● As-tu un classement ? Oui Non

 Si oui, lequel ?.....

● Pratiques-tu d'autres sports ? Oui Non

 Si oui, lequel ou lesquels ?

 Combien de fois par semaine ?

 A quel niveau ?

FICHE N° 4

« RENSEIGNEMENTS MEDICAUX »

▲ Partie candidat

NOM et Prénom du

candidat(e) :

Date de Naissance : Lieu de

Naissance :

Vaccinations obligatoires (Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite à jour) : Oui Non

Allergies et/ou troubles alimentaires : Oui Non

Préciser :

P.A.I. Oui Non Préciser :

Allergie médicamenteuse : Oui Non Préciser :

Asthme : Oui Non Préciser :

Autre difficulté de santé : Oui Non Préciser :

Port de : Lentilles Lunettes

Personne à contacter en cas

d'urgence :

....

Numéro de

téléphone :

..

Je soussigné, responsable légal

de

Autorise l'encadrement responsable du Concours d'entrée les Mardi 11 et Mercredi 12 mai 2021, à prendre toutes décisions utiles que son état de santé nécessiterait, y compris l'hospitalisation ou l'intervention médicale et chirurgicale.

Fait à : Signature du responsable légal :

Le :

▲ Partie Médecin

Médecin Référent :

Adresse :

.....

Numéro de

téléphone :

certifie l'exactitude des renseignements porté ci-dessus et déclare le

joueur apte à la pratique compétitive du Tennis au sein d'une Section Sportive Scolaire FFT

(visite contrôle obligatoire tous les ans).

Date de l'examen : / / Signature et cachet du médecin :

Conditions obligatoires à L'INSCRIPTION DEFINITIVE :

L'inscription nécessite l'acceptation du cadre général de fonctionnement de la section sportive :

- *Licence obligatoire et à jour pour l'année à venir lors de l'inscription définitive*
 - *Adhésion à l'UNSS du collège*
- *Participation au programme complet de la section sportive*